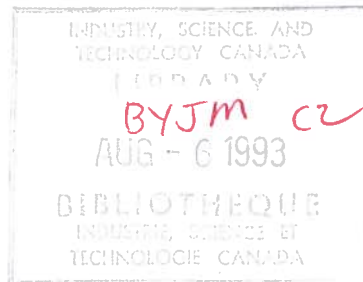


L'informateur économique

du BFDR(Q)

English version available

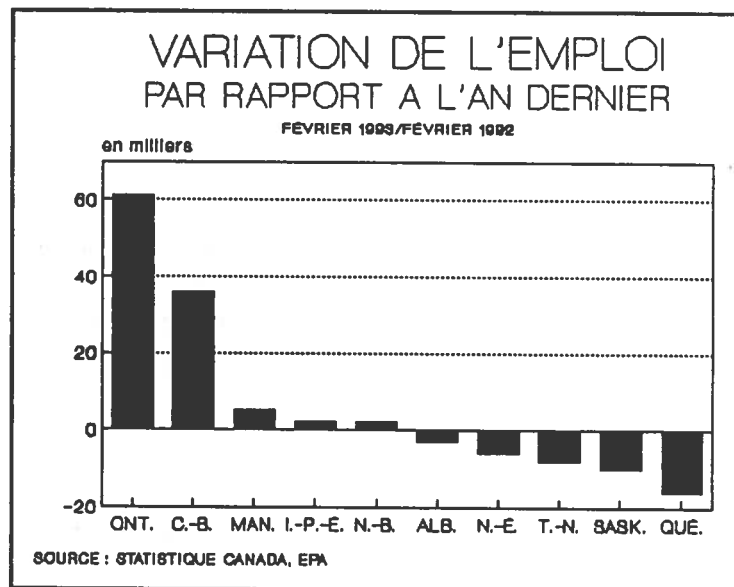
Rédacteur: **Léonel Plasse et Daniel Marchand**
Économistes



Volume 5
Numéro 3
Le 17 mars 1993

Évolution des principaux indicateurs

- Au cours du quatrième trimestre de 1992, le **Produit intérieur brut canadien** a augmenté de 0,9 %, en dollars de 1986, par rapport au trimestre précédent. Au troisième trimestre, la croissance avait été de 0,3 %. Sur la base d'un taux annuel composé, le quatrième trimestre affiche une hausse de 3,5 %. La croissance au quatrième trimestre est imputable uniquement aux exportations qui ont augmenté de 1,3 % par rapport au trimestre précédent. Par ailleurs, les importations ont diminué de 2,2 %. Durant la même période, les dépenses personnelles n'ont pas progressé tandis que les investissements privés étaient en baisse.
- L'emploi a peu progressé en février 1993, aussi bien au Canada (+9 000) qu'au Québec (+1 000). L'Ontario et la Colombie-Britannique dominent largement au chapitre de la création d'emplois aussi bien par rapport au mois précédent que comparativement à l'année dernière. Ces deux provinces se distinguent avec la création de 61 000 emplois (Ontario) et 36 000 emplois (Colombie-Britannique), par rapport à février 1992. Le Québec affiche le pire bilan avec une perte de 16 000 emplois. Au Québec, la situation médiocre de l'emploi est due principalement à des baisses d'emplois dans le commerce, la construction et le secteur primaire. Le secteur manufacturier québécois a, pour sa part, récupéré 5 000 emplois par rapport à février 1992.



Bureau fédéral de
développement régional
(Québec)

Federal Office of
Regional Development
(Québec)

Canada

L'INFORMATEUR ÉCONOMIQUE est une publication mensuelle dont le but est de renseigner ses lecteurs sur les plus récents développements à caractère économique touchant le Québec et ses régions.

Les informations contenues dans le bulletin mensuel sont tirées de quotidiens et d'hebdomadaires, ainsi que de revues et autres publications couvrant l'économie québécoise. Les données statistiques proviennent en majeure partie de Statistique Canada.

Les commentaires et les suggestions des lecteurs sont les bienvenus. Si vous désirez que votre nom soit ajouté à la liste d'envoi, veuillez nous faire parvenir vos coordonnées à l'adresse suivante :

Bureau fédéral de développement régional (Québec)
Direction de la planification et de l'évaluation
a/s de Madame Lorraine Deschênes
800, Tour de la Place Victoria, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8

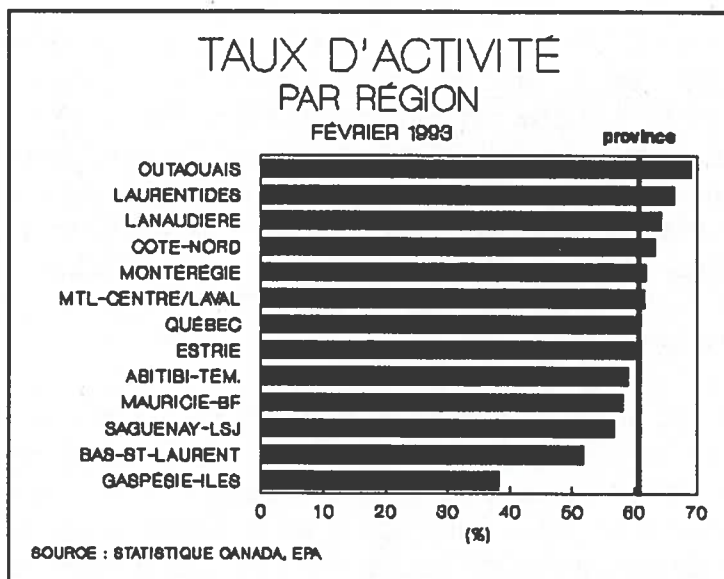
téléphone : (514) 283-8786
télécopieur : (514) 283-8429

L'INFORMATEUR ÉCONOMIQUE est produit par la direction de la Planification et de l'évaluation, Direction générale Politiques et liaison. Le Groupe Communications Canada en assure la photocopie et la distribution.

Les rédacteurs de la publication sont:

Léonel Plasse
&
Daniel Marchand.

- Sur la base d'une moyenne mobile de trois mois, l'emploi a augmenté de 6 000 à Montréal en février par rapport à janvier. Les autres régions métropolitaines au Québec n'ont pas enregistré de variations importantes de leur emploi. La région métropolitaine de Toronto a accru son emploi de 9 000 tandis que Vancouver en perdait le même nombre. Par rapport à l'an dernier (février 1992), Montréal est la région métropolitaine canadienne qui a perdu le plus d'emplois (29 000), suivie de Toronto (20 000).
- Parmi les régions administratives du Québec, celle de Québec a perdu le plus d'emplois en février (-6 000), suivie de celle de Montréal-Centre et Laval (-5 000), du Bas-Saint-Laurent (-3 000) et de la Montérégie (-3 000). Par rapport au mois correspondant en 1992, Montréal-Centre et Laval a perdu 31 000 emplois, la Montérégie 26 000 et le Bas-Saint-Laurent 11 000. À l'opposé, les régions des Laurentides et de Lanaudière ont enregistré des hausses d'emplois de 28 000 et de 19 000 respectivement.
- Malgré la faible hausse de l'emploi, le taux de chômage au Québec a diminué de 0,2 point de pourcentage pour se situer à 13 % en février, comparativement à 12 % en février 1992. L'écart avec le taux de chômage ontarien s'établit à 3 points de pourcentage en février 1993, par rapport à 1,9 point au cours du même mois en 1992. Depuis un an, le nombre de chômeurs a augmenté sensiblement au Québec (+37 000), comparativement à une baisse de 1 000 en Ontario.

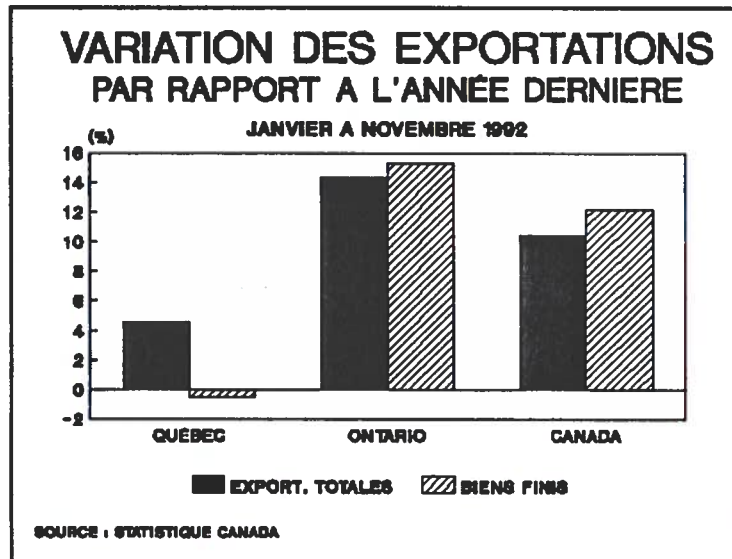


Malgré une baisse de 1,4 point de pourcentage en février, le taux de chômage de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était toujours le plus élevé au Québec avec 24,4 %. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le taux d'activité de la région est le plus bas au Canada. À 38,2 %, le taux d'activité de la région est 1,6 fois moins élevé que dans l'ensemble du Québec et 1,7 fois moins élevé que le taux d'activité canadien. Avec un taux d'activité équivalent à celui du Québec, le taux de chômage

de la Gaspésie atteindrait près de 53 %.

- Le taux de chômage a baissé dans toutes les régions métropolitaines du Québec en février par rapport à janvier, sauf à Chicoutimi-Jonquière. Cette dernière a surpassé Saint-Jean, T.-N., avec un taux de 16,7 %. Le taux de chômage à Montréal atteignait 13,7 % en février, ce qui lui accordait le quatrième plus haut taux au Canada.

- Le retard du Québec par rapport à la reprise économique canadienne provient en bonne partie du manque de vigueur de ses exportations. Les exportations totales du Québec n'ont progressé que de 4,6 % durant la période de janvier à novembre 1992, alors qu'elles augmentaient de 14,3 % en Ontario et de 10,4 % dans l'ensemble du Canada. La situation était encore pire pour les biens finis, alors que les exportations québécoises étaient en baisse de 0,5 %, mais progressaient de 15,3 % en Ontario et de 12,2 % au Canada.



- Le CONFERENCE BOARD DU CANADA prédit, dans sa note de conjoncture provinciale publiée le 24 février dernier, que le Québec devrait enregistrer une croissance de 3,6 % en 1993 et en 1994. Cette performance de l'économie québécoise serait principalement due à une reprise généralisée dans le secteur de la fabrication, propulsée par un dollar canadien moins fort et une reprise aux États-Unis. L'organisme prévoit que le secteur manufacturier connaîtra une forte croissance de 8,6 % en 1993. Cependant, le taux d'activité dans le secteur de la construction restera faible et le secteur des services continuera de subir les contrecoups de la TVQ et de la faible croissance des dépenses de consommation.
- STATISTIQUE CANADA prévoit, selon une enquête qu'elle a menée auprès des entreprises privées canadiennes et des gouvernements, que les investissements atteindront 125,8 milliards \$ en 1993, en hausse de 3,9 % par rapport à l'an dernier. L'organisme souligne qu'au Québec le taux d'activité dans le secteur de la construction demeurera assez faible, à cause du fort taux d'inoccupation des édifices à bureaux, ce qui freinera la construction d'autres édifices. De plus, les travaux à la Baie James II tirent à leur fin.

- Le **TAUX D'ESCOMPTE** de la Banque du Canada a été fixé à **5,66 %** le 9 mars dernier. Il s'agissait de la sixième baisse consécutive du taux d'escompte. Quelques institutions financières ont annoncé des baisses dans leurs taux hypothécaires. Ainsi, la Banque Royale et la Banque CIBC ont diminué leurs taux de six mois et d'un an (terme ouvert) d'un quart de point de pourcentage pour le porter à **7,75 %**.

Revue des régions (du 9 février au 15 mars 1993) :

ENSEMBLE DES RÉGIONS

Principaux événements :

- **L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATION** a recommandé à l'administration Clinton d'éliminer le droit de **6,51 %** imposé sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre. L'association a fait valoir que l'imposition de ce droit compensateur avait aggravé la pénurie de bois d'oeuvre aux États-Unis et contribué ainsi à une forte hausse des prix, ce qui pose un nouvel obstacle à la reprise économique. Ainsi, une maison neuve de taille moyenne coûte **4 500 \$ US** de plus.

Principaux investissements :

- Ottawa et Québec injecteront **40 millions \$**, en parts égales, pour promouvoir le développement durable de l'agro-alimentaire au cours des quatre prochaines années. L'entente permet de financer divers projets touchant entre autres la recherche, l'innovation technologique et la formation. Cinq priorités ont été établies pour les projets :
 - amélioration de la qualité de l'eau et réduction de la pollution;
 - valorisation et gestion des sous-produits;
 - conservation des ressources et fertilisation intégrée;
 - phytoprotection (pesticides); et
 - intégration de la faune et de l'agriculture.

MONTREAL

Principaux événements :

- ° Les gouvernements du Canada et du Québec investiront, en parts égales, un peu plus de **2,7 millions \$** pour établir à Montréal **LA MAISON DES RÉGIONS DU QUÉBEC**. Le mandat du nouvel organisme consistera à :
 - promouvoir le développement économique des régions du Québec sur les marchés montréalais, canadien et international;
 - développer la collaboration, la concertation et la mise en commun d'efforts entre les entreprises et les divers agents économiques des régions du Québec; et
 - favoriser l'accès aux marchés extérieurs des entreprises des régions.
- ° Un autre organisme a été inauguré au Québec au début mars. Il s'agit du **GROUPE INNOVATION** dont les objectifs seront d'aider les gestionnaires québécois à améliorer leur gestion et de développer au Québec un management avant-gardiste. Ce nouvel organisme, qui dispose d'un budget d'opération de 350 000 \$, aura pour mandat de repérer, d'analyser et de diffuser au sein des dirigeants québécois, les tendances en gestion observées partout dans le monde. Le groupe étudiera également ce qui se fait dans les organisations québécoises et étrangères et en fera bénéficier les gestionnaires québécois.
- ° L'usine de **GENERAL MOTORS** à Boisbriand n'arrive pas à satisfaire la demande des nouvelles Camaro et Firebird. Au Québec, la demande dépasse de cinq fois la disponibilité des voitures, affirme un porte-parole de GM. L'usine a déjà vendu toute sa production de modèles de l'année 1993, soit 55 000 Camaro et Firebird.
- ° **CITIBANK** a annoncé le 10 mars dernier, qu'une **centaine d'emplois** seront créés à son centre de service de Montréal. Ce centre s'occupera désormais de la carte de crédit **EN ROUTE**, achetée l'été dernier d'Air Canada.

Contrats accordés :

- ° La société **BC TRANSIT** prévoit commander à la firme **BOMBARDIER** de nouvelles voitures pour son **SKY TRAIN**. La valeur du contrat pourrait atteindre **200 millions \$**. La **BC TRANSIT** commandera probablement les voitures au cours des deux prochains

mois. Les nouvelles voitures du SKY TRAIN pourraient être livrées de 18 à 24 mois plus tard.

- La firme d'ingénierie **SNC-LAVALIN** a obtenu le contrat évalué à **120 millions \$** pour la construction, l'approvisionnement et l'ingénierie de l'usine pétrochimique de **PETRESA CANADA** à Bécancour. Le projet dans son ensemble nécessite des investissements de **160 millions \$**. On débiterait bientôt la construction de l'usine qui sera d'un genre unique au Canada. Une fois terminée, vers 1995, la nouvelle usine emploiera **75 personnes**. La construction nécessitera l'emploi de 500 personnes, dont 150 proviendront de **SNC-LAVALIN**.
- La compagnie **SULZER CANADA INC.** de Lachine a obtenu un contrat de **15,2 millions \$**, pour fournir à la Chine trois turbines de 19 mégawatts, destinées à la station hydroélectrique de Gaotan, dans la province de Hunan. La vente de ces turbines devrait procurer de l'emploi à 567 années-personnes au Canada.
- Une autre entreprise montréalaise a obtenu un contrat en Chine. Le contrat est évalué à **5,4 millions \$**. Il s'agit de la firme **KVAERNER HYMAC INC.** La compagnie fabriquera de l'équipement pour une usine de pâtes et papiers située dans la province de Guangdong.
- Le ministre des Transports, Jean Corbeil, a annoncé que la Corporation commerciale canadienne (CCC) a adjudgé trois contrats d'une valeur totale de **5,2 millions \$ US** à la Division des systèmes de communications de **MARCONI CANADA**. Les contrats ont été adjudgés conformément à l'Accord de libre-échange canado-américain sur le partage de la production de défense et prévoient la fourniture de postes de radio et de multiplexeurs au commandement des communications électroniques de l'Armée américaine. La CCC, qui est une société d'État fédérale, passe des marchés avec des gouvernements étrangers et des organismes internationaux pour le compte de fournisseurs canadiens. Au cours de l'exercice 1991-92, des entreprises canadiennes ont vendu pour **678 millions \$** de biens et services par l'entremise de la CCC.
- **LEARJET**, une filiale de Bombardier, a obtenu un contrat de la société **E-SYSTEMS**, de Dallas au Texas, pour fournir deux biréacteurs d'affaires **LEARJET 60**. Les appareils seront spécialement équipés pour effectuer des missions d'inspection en vol pour la "Federal Aviation Administration" des États-Unis, en vertu d'un contrat qu'elle a récemment accordé à **E-SYSTEMS**. Ce contrat est assorti d'options de la FAA, portant sur 10 avions **LEARJET 60** supplémentaires et deux biréacteurs d'affaires à large fuselage **CHALLENGER**, de Canadair.

Principaux investissements :

- Le groupe de construction **NATIONAL-STATE** de Longueuil et le bureau de Montréal de **MONENCO AGRA** ont obtenu un contrat, d'une valeur de **124 millions \$**, de la société en commandite **INDECK-HULL** pour la conception, l'approvisionnement et la construction d'une centrale de cogénération à Hull. La capacité de cette centrale sera de 145 mégawatts. La mise en service de la centrale est prévue pour septembre 1994.
- Le **GOUVERNEMENT DU QUÉBEC** a accepté en février dernier de donner le feu vert à une version réduite du projet **SOLIGAZ**. Le coût du projet est ramené à **80 millions \$** au lieu des 200 millions \$ initialement prévus. Le nouveau projet ne comptera que deux cavernes au lieu de trois. Dans un premier temps, cependant, on construira une seule caverne pour le stockage du propane. La construction de la deuxième caverne est reportée, en raison de l'effondrement de la demande pour le butane. Le projet prévoit aussi la construction d'un quai pour l'approvisionnement en gaz des cavernes souterraines.
- **L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE** situé à Pointe-Claire, sera agrandi et réaménagé au coût de **52,7 millions \$**. La superficie totale de l'Hôpital passera de 19 518 à 34 622 mètres carrés. Le nombre de lits augmentera de 257 à 363. Les travaux devraient s'échelonner sur une période d'environ trois ans et devraient débiter à l'automne 1993 ou au début de 1994.
- La **VILLE DE MONTRÉAL** ne procédera qu'à une seule demande de propositions pour le développement du site de l'ancien Centre Paul-Sauvé, dans le quartier Rosemont. Ce projet devrait susciter des investissements de l'ordre de **45 millions \$** et devrait être réalisé sur une période de trois à cinq ans. On construira sur ce site des logements privés et sociaux et des commerces.

Mises à pied :

- Le **CANADIEN NATIONAL** éliminera 10 000 de ses 32 300 emplois à travers le Canada, d'ici la fin de 1995. À Montréal, le CN a l'intention d'éliminer quelque 558 emplois cette année parmi ses 7 200 employés. La compagnie prévoit éliminer autant d'emplois en 1994 et en 1995. Parmi les emplois que le CN éliminera cette année, 243 sont basés au siège social de la compagnie. Pour ce qui est des 315 autres emplois éliminés, ils font partie des opérations, de la gestion et de l'administration pour la région du Saint-Laurent.
- **CANADAIR**, de Ville St-Laurent, a annoncé qu'elle mettra à pied 258 personnes vers la fin de février. Selon la compagnie, 16 autres travailleurs seraient mis à pied un peu

plus tard. Le nombre des mises à pied pourrait atteindre 400. Ces mises à pied font suite à la mauvaise conjoncture qui prévaut actuellement dans le secteur de l'aéronautique. Canadair fabrique pour Boeing et Airbus des composantes d'avion. Ces deux dernières compagnies ont vu diminuer leur carnet de commandes depuis le début de l'année.

- Suite au retrait d'un partenaire américain, **ICI EXPLOSIFS**, devra fermer sa division **SABAG**, à son complexe de McMasterville situé sur la Rive-Sud. Cette division fabriquait des capsules de gaz utilisées pour les coussins gonflables des automobiles. Quelque **200 personnes** seront affectées par cette décision.
- La compagnie **PHILIPS** de Ville Saint-Laurent fermera sa section des ordinateurs le 16 avril prochain. Les négociations avec un nouvel acheteur ont été abandonnées lorsque les employés ont refusé d'accepter une baisse de salaire de 15 %. La fermeture entraînera **125 mises à pied**.
- La compagnie **SHIRMAX**, de Saint-Léonard, fermera sa manufacture de vêtements le 9 avril prochain. Ainsi, **80 personnes** perdront leur emploi. Shirmax exploite 180 magasins de vêtements féminins sous différentes franchises. Les vêtements de ces magasins proviendront désormais de différentes sources externes.
- Le journal **THE GAZETTE** a invité certains de ses employés à démissionner volontairement contre rémunération compensatoire. Le nombre de départs suite à ce programme devrait atteindre une **soixantaine** environ. Le nombre d'employés à The Gazette serait passé de 864 en 1990 à 759 à la fin de 1992.

RÉGIONS CENTRALES

Principaux événements :

- Les **CAISSES POPULAIRES DESJARDINS** s'établiront bientôt au Mexique. D'ailleurs, la Société de développement international Desjardins, vient de signer un accord à Mexico avec le ministre du Développement social, M. Donaldo Colosio. L'entente a pour objectif d'assurer aux communautés rurales du Mexique un appui technique et une autonomie financière, à travers un système efficace de petites caisses.
- La compagnie **BOMBARDIER** créera **700 emplois** à compter du mois de mai prochain aux divisions SEA-DOO et SKI-DOO de Valcourt. Ces 700 nouveaux postes projetés seront toutefois temporaires, de mai à octobre prochains. Bombardier projette par ailleurs de procéder à un agrandissement significatif à ses installations de Valcourt.

Contrats accordés :

- ° La société **STELCO McMASTER LIMITED** de Contrecoeur et la société **OFFSHORE REBAR LTD.** de Longueuil ont obtenu des contrats de la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Ltée. Stelco partage, avec une entreprise ontarienne, un contrat d'approvisionnement en acier d'une valeur de plus de **30 millions \$**. Quant à Offshore, elle s'est vu octroyer un contrat de plus de **15 millions \$**, pour la gestion et la supervision technique d'une usine de fabrication d'acier, sur l'emplacement du chantier d'Hibernia.
- ° La division sherbrookoise des systèmes de combustion de la société **ABB**, a obtenu un contrat de **10 millions \$** d'une firme américaine située dans l'État de New York. La compagnie a pour mandat de fabriquer trois chaudières qui seront utilisées dans un projet qui combinera l'incinération de déchets et la production d'électricité. Ce contrat maintiendra, pour un an, environ 300 emplois à cette usine.
- ° La division des transformateurs de puissance de la société **ABB**, dont l'usine est située à Varennes, a obtenu deux nouveaux contrats d'exportation d'une valeur de **6,1 millions \$**, auprès de "Bonneville Power Administration" et de "Basin Electric Power Cooperative" (ouest américain). **ABB** fabriquera six appareils servant à régulariser les réseaux de transport d'électricité, pour tenir compte des variations de tension (« inductances shunt »).

Principaux investissements :

- ° On prévoit investir, au cours des 10 prochaines années, quelque **200 millions \$** au Mont-Sainte-Anne. La **SEPAQ** (Société des établissements de plein air du Québec) entend s'associer avec des promoteurs privés pour réaliser ce projet. Le plan prévoit l'aménagement du flanc sud-ouest, ce qui permettrait l'addition de 30 nouvelles pistes de ski. On prévoit également agrandir le terrain de golf. La construction d'un hôtel majeur fait également partie des plans.
- ° Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont décidé de s'associer avec la société **INTRAWEST**, propriétaire de la station touristique de **MONT-TREMBLANT**, en promettant un investissement de **34 millions \$** d'ici cinq ans pour développer la station touristique. Lors d'une seconde phase, les gouvernements n'excluent pas la possibilité d'offrir une aide supplémentaire pouvant atteindre 14 millions \$ sous forme de contribution remboursable ou de garantie de prêt.
- ° Les ministres québécois et fédéral de la santé, MM. Marc-Yvan Côté et Benoît Bouchard ont annoncé une subvention de **30 millions \$** pour la construction de

deux centres de recherche, l'un à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, l'autre à l'Hôtel-Dieu de Québec. Ces hôpitaux recevront respectivement 11,6 millions \$ et 19,6 millions \$. On prévoit que les centres de recherche seront prêts dans deux ans. Le nombre de chercheurs passera de 26 à 54 et le personnel augmentera de 240 personnes, passant de 190 à 430.

- La compagnie **INGLIS** de Montmagny, s'apprête à investir environ **10 millions \$** dans la fabrication d'une nouvelle génération de cuisinières électriques destinées aux marchés canadien et américain. L'investissement prévu doit néanmoins recevoir l'aval de Whirlpool, dont le siège social est situé au Michigan. Inglis s'attend à recevoir de l'aide financière des gouvernements. Elle a déjà reçu de l'aide des gouvernements du Québec et du Canada.
- Une entreprise de Granby, **PRO-MEUBLES** a acquis une partie des actifs d'Artopex, pour un investissement total de **6 millions \$**. La relance de l'ancienne usine de Laval d'Artopex permettra l'embauche d'une centaine de personnes. Pro-Meubles exporte beaucoup aux États-Unis et avec l'intégration d'Artopex, elle vendra aussi au Mexique, un marché qu'avait développé cette dernière.
- On construira à Saint-Georges-de-Beauce une nouvelle usine, **POLY-EXTRUSION INC.**, qui fabriquera un filament destiné à l'industrie du tapis. La construction de l'usine nécessite un investissement de **5 millions \$** effectué par un entrepreneur beauceron. Le Bureau fédéral de développement régional (Québec) a accordé une subvention de **931 000 \$**. On s'attend à ce que la production démarre vers la fin de l'année 1993. La nouvelle usine créera une quinzaine d'emplois.

Mises à pied :

- Les **PRODUITS FORESTIERS CANADIEN PACIFIQUE (PFCP)** a annoncé que **200 personnes**, de l'usine de La Tuque, seront mises à pied à la fin de février. La compagnie a décidé d'interrompre sa production de pâte commerciale. Elle ne peut préciser quand reprendra la production.
- L'usine **GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE** de Bromont envisage de mettre à pied environ **118 personnes** au cours des prochaines semaines. Le marasme qui frappe actuellement l'industrie aéronautique explique les réductions de personnel envisagées par GE. Par exemple, **BOEING**, qui est un des clients de l'usine GE, a réduit sa production en février dernier, ce qui affecte d'autant plus l'usine de Bromont.

RÉGIONS DE RESSOURCES

Principaux événements :

- **RESSOURCES MSV**, du **GROUPE CORPOMIN**, a annoncé au milieu de février la conclusion d'une entente de principe avec la minière Westminer, selon laquelle MSV achète ses mines Copper Rand et Portage ainsi que son usine de traitement situées à Chibougamau. MSV annonce que la transaction a été précédée d'une entente sur la réduction des salaires des quelque 300 mineurs qui avaient perdu leur emploi. Le nouvel acquéreur dit avoir l'intention de relancer les opérations minières dans les plus brefs délais.

Principaux investissements :

- On construira à Rouyn-Noranda un campus de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (U.Q.A.T.) au coût approximatif de **15 millions \$**. Le campus de cinq étages serait construit sur un terrain situé près du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Les travaux de construction du campus pourraient débiter au printemps 1994 et se terminer à l'été 1995.
- Le gouvernement fédéral a octroyé une aide financière de **5 millions \$** à la Société de développement du Massif de la Petite-Rivière-Saint-François pour la transformation du massif en un centre de ski normalisé. Des investissements totaux de **11 millions \$** seront nécessaires. Le projet permettra l'acquisition de remontées mécaniques, l'aménagement d'infrastructures d'accueil, l'achat d'un système d'enneigement artificiel et d'équipements d'entretien et l'aménagement de pistes de ski. La réalisation du projet entraînera la création d'une vingtaine d'emplois directs. L'aide gouvernementale est accordée en vertu du Programme de soutien aux projets d'attrait et d'infrastructures touristiques (PSAIT), administré par le Bureau fédéral de développement régional (Québec).
- Le **MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA** investira près de **1,6 million \$** pour la consolidation du quai de Grande-Rivière, dans la circonscription fédérale de Gaspé. Ce projet devrait créer environ **26 emplois** qui prendront fin à la fin de décembre 1993.
- Le Bureau fédéral de développement régional (Québec) et le gouvernement du Québec ont annoncé des investissements de **960 000 \$** à Chapais (Abitibi), pour que cette municipalité puisse se doter d'un parc industriel. L'ensemble du projet nécessitera un

investissement global de près de 1,5 million \$. Les nouvelles infrastructures permettront de desservir une usine de cogénération. L'aide gouvernementale s'inscrit dans le cadre de l'entente sur le développement régional.

- ° Le gouvernement fédéral a réservé une somme de plus de 1 million \$ pour le développement touristique de la MRC de Côte-de-Beaupré. C'est le Bureau fédéral de développement régional qui est chargé de gérer le projet dans le cadre du programme d'aide aux zones en développement (PAZD). La MRC a pu obtenir l'aide du fédéral parce que celui-ci a décidé d'inclure la MRC de Côte-de-Beaupré dans la catégorie des zones désignées. D'ailleurs, six autres MRC de la grande région de Québec sont maintenant admissibles à ce programme, soit Portneuf, Jacques-Cartier, Bellechasse, Lotbinière, Robert-Cliche et Beauce-Sartigan. C'est le bureau de Québec du BFDR(Q) qui versera l'argent aux organismes ou aux entreprises qui auront des projets. Les organismes sans but lucratif pourront obtenir jusqu'à 75 % du capital nécessaire à la mise en oeuvre d'un projet et l'entreprise privée, 50 %.

Mises à pied :

- ° La papetière **DONOHUE**, de Clermont (Charlevoix), prévoit fermer sa division forestière, ce qui entraînerait la perte de 75 emplois. La compagnie veut changer le mode d'approvisionnement de son usine.
- ° L'usine **CÂBLES ALCAN**, de Saint-Augustin-de-Desmaures, démantèlera ses équipements d'ici mai ou juin, mettant ainsi à pied 25 employés. L'entreprise poursuivra ses opérations à Shawinigan.

**EMPLOI
PAR PROVINCE**
(Données désaisonnalisées)

Provinces	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
Terre-Neuve	183	186	191	187	-3	-8
Ile-du-Prince-Édouard	55	55	53	53	0	2
Nouvelle-Écosse	359	355	365	360	4	-6
Nouveau-Brunswick	290	290	288	289	0	2
Québec	2951	2950	2967	2951	1	-16
Ontario	4786	4780	4725	4723	6	61
Manitoba	490	490	485	484	0	5
Saskatchewan	438	439	448	439	-1	-10
Alberta	1236	1235	1239	1238	1	-3
Colombie-Britannique	1539	1532	1503	1523	7	36
Canada	12328	12319	12265	12248	9	63
En milliers						
Source: Statistique Canada, EPA						

EMPLOI*

PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE

(Données désaisonnalisées)

Régions métropolitaines	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
St-John's (Terre-Neuve)	67	67	70	69	0	-3
Halifax	152	151	152	150	1	0
Saint John (Nouveau-Brunswick)	56	55	52	55	1	4
Chicoutimi-Jonquière	53	53	56	55	0	-3
Québec	290	290	283	286	0	7
Montréal	1365	1359	1394	1375	6	-29
Trois-Rivières	51	50	52	50	1	-1
Sherbrooke	57	57	57	55	0	0
Ottawa-Hull	443	442	442	440	1	1
Sudbury	65	64	59	61	1	6
Toronto	1777	1768	1797	1774	9	-20
Hamilton	281	279	294	289	2	-13
St. Catharines - Niagara	142	142	146	142	0	-4
London	173	173	160	165	0	13
Windsor	113	111	121	114	2	-8
Kitchener - Waterloo	190	186	185	187	4	5
Thunder Bay	58	59	61	58	-1	-3
Oshawa	117	112	105	105	5	12
Winnipeg	299	298	301	297	1	-2
Régina	89	88	88	88	1	1
Saskatoon	84	84	89	84	0	-5
Calgary	359	358	356	361	1	3
Edmonton	365	366	377	369	-1	-12
Vancouver	822	831	818	821	-9	4
Victoria	126	125	130	125	1	-4

*Emploi: En milliers, moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA

EMPLOI*
PAR RÉGION ÉCONOMIQUE
(Données non-désaisonnalisées)

Régions économiques du Québec	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine	24	24	28	29	0	-4
Bas-Saint-Laurent	67	70	78	77	-3	-11
Saguenay - Lac-Saint-Jean	107	108	111	112	-1	-4
Québec et Québec-Sud	416	422	414	429	-6	2
Mauricie - Bois-Francs	181	182	178	192	-1	3
Estrie	112	112	108	110	0	4
Montérégie	514	517	540	543	-3	-26
Montréal-Centre et Laval	880	885	911	901	-5	-31
Laurentides	180	181	152	178	-1	28
Lanaudière	141	142	122	141	-1	19
Outaouais	136	136	135	136	0	1
Abitibi-Témiscamingue	59	60	53	59	-1	6
Côte-Nord - Nord-du-Québec	43	44	42	44	-1	1
Province de Québec	2860	2882	2870	2952	-22	-10

*Emploi: Moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA

**CHOMEURS
PAR PROVINCE**
(Données désaisonnalisées)

Provinces	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
Terre-Neuve	46	45	45	48	1	1
Ile-du-Prince-Édouard	11	11	11	11	0	0
Nouvelle-Écosse	57	56	50	56	1	7
Nouveau-Brunswick	38	40	42	42	-2	-4
Québec	441	447	404	439	-6	37
Ontario	532	555	533	576	-23	-1
Manitoba	45	48	48	51	-3	-3
Saskatchewan	42	43	35	41	-1	7
Alberta	124	125	131	129	-1	-7
Colombie-Britannique	166	167	169	175	-1	-3
Canada	1500	1528	1468	1566	-28	32
En milliers						
Source: Statistique Canada, EPA						

CHOMEURS
PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE
(Données désaisonnalisées)

Régions métropolitaines	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
St-John's (Terre-Neuve)	12	13	13	12	-1	-1
Halifax	17	17	14	17	0	3
Saint John (Nouveau-Brunswick)	6	6	8	7	0	-2
Chicoutimi-Jonquière	11	10	7	9	1	4
Québec	34	35	33	36	-1	1
Montréal	216	225	198	209	-9	18
Trois-Rivières	9	9	7	9	0	2
Sherbrooke	8	9	8	9	-1	0
Ottawa-Hull	38	40	39	42	-2	-1
Sudbury	9	9	6	8	0	3
Toronto	208	221	213	230	-13	-5
Hamilton	37	37	32	35	0	5
St. Catharines - Niagara	20	21	16	21	-1	4
London	15	15	16	15	0	-1
Windsor	16	18	14	17	-2	2
Kitchener - Waterloo	19	20	16	20	-1	3
Thunder Bay	7	7	5	7	0	2
Oshawa	13	13	13	15	0	0
Winnipeg	36	37	37	38	-1	-1
Régina	8	9	6	8	-1	2
Saskatoon	11	12	9	11	-1	2
Calgary	39	44	42	41	-5	-3
Edmonton	42	43	46	46	-1	-4
Vancouver	82	82	81	83	0	1
Victoria	12	12	12	11	0	0

*Chômeurs: En milliers, moyenne mobile de trois mois
Source: Statistique Canada, EPA

CHOMEURS*
PAR RÉGION ÉCONOMIQUE
(Données non désaisonnalisées)

Régions économiques du Québec	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine	8	8	6	8	0	2
Bas-Saint-Laurent	16	17	13	14	-1	3
Saguenay - Lac-Saint-Jean	23	22	15	20	1	8
Québec et Québec-Sud	50	52	51	51	-2	-1
Mauricie - Bois-Francs	33	32	27	30	1	6
Estrie	16	16	17	17	0	-1
Montérégie	79	77	71	69	2	8
Montréal-Centre et Laval	149	151	143	148	-2	6
Laurentides	29	31	24	25	-2	5
Lanaudière	25	25	20	20	0	5
Outaouais	19	19	15	18	0	4
Abitibi-Témiscamingue	8	8	9	9	0	-1
Côte-Nord - Nord-du-Québec	8	7	7	7	1	1
Province de Québec	464	465	419	435	-1	45

*Chômeurs: En milliers, moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA

**TAUX DE CHOMAGE
PAR PROVINCE**
(Données désaisonnalisées)

Provinces	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
Terre-Neuve	20,1	19,5	19,1	20,4	0,6	1,0
Ile-du-Prince-Édouard	16,6	16,2	16,8	17,6	0,4	-0,2
Nouvelle-Écosse	13,7	13,6	12,0	13,4	0,1	1,7
Nouveau-Brunswick	11,6	12,1	12,7	12,6	-0,5	-1,1
Québec	13,0	13,2	12,0	13,0	-0,2	1,0
Ontario	10,0	10,4	10,1	10,9	-0,4	-0,1
Manitoba	8,4	8,9	9,0	9,5	-0,5	-0,6
Saskatchewan	8,8	8,9	7,2	8,5	-0,1	1,6
Alberta	9,1	9,2	9,6	9,4	-0,1	-0,5
Colombie-Britannique	9,7	9,8	10,1	10,3	-0,1	-0,4
Canada	10,8	11,0	10,7	11,3	-0,2	0,1

En pourcentage
Source: Statistique Canada, EPA

TAUX DE CHOMAGE* PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE

(Données désaisonnalisées)

Régions métropolitaines	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
St-John's (Terre-Neuve)	15,7	16,1	15,8	15,3	-0,4	-0,1
Halifax	10,2	10,2	8,7	10,1	0,0	1,5
Saint John (Nouveau-Brunswick)	9,3	9,6	12,7	11,2	-0,3	-3,4
Chicoutimi-Jonquière	16,7	15,8	11,8	14,4	0,9	4,9
Québec	10,6	10,8	10,5	11,2	-0,2	0,1
Montréal	13,7	14,2	12,5	13,2	-0,5	1,2
Trois-Rivières	15,1	15,4	12,0	15,6	-0,3	3,1
Sherbrooke	12,8	13,8	12,6	13,7	-1,0	0,2
Ottawa-Hull	8,0	8,3	8,2	8,8	-0,3	-0,2
Sudbury	12,4	12,0	9,2	12,0	0,4	3,2
Toronto	10,5	11,1	10,6	11,5	-0,6	-0,1
Hamilton	11,6	11,7	9,8	10,8	-0,1	1,8
St. Catharines - Niagara	12,4	12,9	10,0	13,0	-0,5	2,4
London	7,7	8,0	9,2	8,5	-0,3	-1,5
Windsor	12,6	14,0	10,5	13,0	-1,4	2,1
Kitchener - Waterloo	9,2	9,8	7,8	9,7	-0,6	1,4
Thunder Bay	10,4	10,7	8,2	10,2	-0,3	2,2
Oshawa	9,7	10,4	10,8	12,1	-0,7	-1,1
Winnipeg	10,7	11,1	10,9	11,2	-0,4	-0,2
Régina	8,6	9,1	6,5	8,4	-0,5	2,1
Saskatoon	12,0	12,3	9,2	11,6	-0,3	2,8
Calgary	9,9	11,0	10,6	10,2	-1,1	-0,7
Edmonton	10,4	10,4	11,0	11,0	0,0	-0,6
Vancouver	9,1	8,9	9,1	9,2	0,2	0,0
Victoria	8,6	8,6	8,5	8,4	0,0	0,1

*Taux de chômage: En pourcentage, moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA

TAUX DE CHOMAGE*
PAR RÉGION ÉCONOMIQUE
 (Données non désaisonnalisées)

Régions économiques du Québec	Fév 93	Jan 93	Fév 92	Moyenne des 12 derniers mois	Variation Fév93 / Jan93	Variation Fév93 / Fév92
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	24,4	25,8	18,0	21,7	-1,4	6,4
Bas-Saint-Laurent	19,0	19,0	14,3	14,9	0,0	4,7
Saguenay - Lac-Saint-Jean	17,5	17,2	12,1	15,1	0,3	5,4
Québec et Québec-Sud	10,7	10,9	11,0	10,6	-0,2	-0,3
Mauricie - Bois-Francs	15,5	14,9	13,1	13,3	0,6	2,4
Estrie	12,6	12,6	13,8	13,1	0,0	-1,2
Montérégie	13,4	12,9	11,7	11,3	0,5	1,7
Montréal-Centre et Laval	14,5	14,6	13,6	14,1	-0,1	0,9
Laurentides	13,9	14,5	13,6	12,5	-0,6	0,3
Lanaudière	15,2	15,1	14,0	12,5	0,1	1,2
Outaouais	12,5	12,3	10,0	11,5	0,2	2,5
Abitibi-Témiscamingue	12,1	12,0	15,1	13,7	0,1	-3,0
Côte-Nord - Nord-du-Québec	15,9	14,3	14,3	13,5	1,6	1,6
Province de Québec	14,0	13,9	12,7	12,9	0,1	1,3

*Taux de chômage: En pourcentage, moyenne mobile de trois mois

Source: Statistique Canada, EPA